

Chirac-Villepin-Juppé : le moment est venu que vous sachiez

**ENFUMAGE ET COPINAGE
SONT LES DEUX MAMELLES DE LA POLITIQUE !**



Il y a quelques jours, j'écoutais l'interview télévisé du Député centriste des Pyrénées Atlantiques, Jean Lassalle. Un député honnête, sincère et pas carriériste au contraire de beaucoup d'autres. Dans la perspective de la présidentielle de 2017, il annonçait qu'en aucun cas il n'apporterait son soutien à Alain Juppé.

Il expliquait en substance que les seuls faits d'armes notables de celui-ci avaient été « d'éviter la prison à Chirac », en lui servant de fusible dans l'affaire des emplois fictifs à la Mairie de Paris, et d'avoir provoqué la cohabitation avec Jospin, après la dissolution ratée d'avril 97. Que du bon sens allié à une saine mémoire.

Or, si le propos n'est vraisemblablement pas faux concernant Chirac et la prison –ou au moins un procès-, il appelle néanmoins quelques précisions encore inconnues du « grand public » quant à la dissolution dont, à l'époque, personne n'a compris les raisons invoquées. À part quelques-uns. Et pour cause...

CHIRAC VISE LE PRIX NOBEL DE LA PAIX

Nous sommes alors en 1996. Chirac a été élu Président l'année précédente et dispose, à l'Assemblée, d'une écrasante majorité issue des Législatives de 1993 : la fameuse « vague bleue ». Juppé est Premier Ministre, succédant au Balladur de la seconde cohabitation d'avec Mitterrand. Apparemment donc, tout va bien.

Apparemment seulement, car une décision de Chirac vient ternir la belle unité de façade des députés majoritaires. Le Président vient en effet de décider d'attribuer la Légion d'Honneur à des anciens combattants des « Brigades internationales » de la guerre d'Espagne : « les Rouges », « les républicains ». Mais pour quels services éminents rendus à la France ?... est-on en droit de s'interroger. Aucun, naturellement. Alors pourquoi cette médaille ?... Et bien tout simplement parce-que, dans sa première année de mandat présidentiel, Chirac s'est mis en tête de viser le Prix Nobel de la Paix ! À ce moment, peu de gens connaissent le projet, hormis quelques parlementaires et quelques « Compagnons du premier cercle ». L'attribution de ces décorations aurait dû lui permettre, selon lui, de marquer quelques points en ce sens tout en corrigeant son image de « hussard facho ». À cet égard, qu'on se rappelle notamment « l'affaire des bruits et des odeurs » de 1991 que « Jacquot » tentait de faire oublier. Ici, qui ne connaît pas cette motivation de « Prix Nobel » ne peut en comprendre les conséquences.

UN COLLECTIF DE DÉPUTÉS DROITISTES QUI GENENT

Chez les députés, comme chez les sénateurs de la majorité, c'est alors la levée de boucliers et un collectif de 80 parlementaires se crée en vue de déférer la décision présidentielle devant le Conseil d'État. L'affaire n'aura pour ainsi dire pas d'écho médiatique. L'omerta est bien organisée.

Ce collectif se compose alors de députés RPR-UDF-PR et Non-

Inscrits. Jugés trop à droite par l'Élysée, ces parlementaires commencent d'ailleurs à gêner. Ils agacent même. Mais comment s'en débarrasser ?...

C'est alors que « l'idée géniale » germe rapidement dans la cervelle de Villepin, alors Secrétaire Général de l'Élysée : la dissolution. Il arrive facilement à en convaincre « le grand Jacques » qui ne demande que ça, lui faisant valoir qu'une dissolution reconduirait une majorité de même tendance mais débarrassée des « turlupins droitistes ». « Gros avantage », avance-t-il, lui qui ne s'est jamais présenté au suffrage universel. D'autant que la plupart de ces élus l'ont été en 93, dans des circonscriptions difficiles reprises à la gauche et que leurs chances de réélection s'avèrent désormais très faibles. D'après les stratèges élyséens, la dissolution devenait donc un « ticket gagnant-gagnant »...

LA DISSOLUTION

Une fois leurs violons accordés, « Le Patron » et Villepin s'attaquent alors à Juppé qui, après une bien molle résistance, finit par se ranger à l'avis présidentiel. D'autant plus volontiers que la disparition de cette frange droitiste n'est pas pour lui déplaire. Et voilà le trio de l'exécutif en ordre de bataille. Ne reste plus que l'habillage (comprenez « l'enfumage ») à mettre en place. Annonçant la dissolution dans une intervention télévisée de l'Élysée, Chirac parla de « la nécessité pour la France d'avoir une majorité ressourcée qui ait la force et la durée nécessaire pour relever les défis d'aujourd'hui ». Côté enfumage, un véritable morceau d'anthologie ! (Voir la vidéo en fin d'article)

Parallèlement à cette décision, en janvier 97, une étude préalable d'opinion est demandée à Jean-Louis Debré en charge du portefeuille de l'Intérieur. Le résultat de l'enquête donne

effectivement une victoire possible à des législatives anticipées. Mais avec une majorité très courte et à condition de demeurer très évasif sur le « volet Europe ». Car, déjà en 97, les Français ont commencé de déchanter sur l'Union européenne.



Dans les fédérations RPR, les élus « consultés » ne sont pas chauds du tout à l'idée de cette dissolution... mais, pour beaucoup, et malgré le grand écart sur Maastricht, Chirac et Juppé inspirent encore confiance. Personne ne parle de Villepin, resté dans l'ombre de cette décision. Alors, bon gré mal gré, tels des moutons, tout le monde court à l'abattoir.

Certains y voient d'ailleurs une aubaine. En Seine-et-Marne, c'est notamment le cas de Copé, alors Maire de Meaux. Lui se verrait bien député à la place de Pierre Quillet (un collègue et ami), élu de la circonscription depuis 1993 et qui, précisément, fait partie du fameux « Collectif rebelle ». Copé parviendra à ses fins grâce à un marché de dupes : il sera imposé à Pierre Quillet (RPR) de laisser les Législatives à Copé, Maire de Meaux depuis 95, contre la promesse d'être en position éligible aux Régionales 98. Avec un engagement sur l'Honneur écrit et signé de Chirac, Juppé et Debré dont Pierre a toujours la lettre. Résultat des courses : Copé est devenu député, mais Pierre n'a jamais été proposé pour les Régionales. Quel sens de l'Honneur !... Ne trouvez-vous pas ?...

UNE DÉFAITE CUISANTE

Quoi qu'il en soit, on connaît la suite de cette pantalonnade législative qui devait se muer en retentissante déculottée. De plus, prenant à contrepied les recommandations de l'enquête d'opinion qui enjoignait de ne pas s'appesantir sur le « volet européen », mais n'écoutant que ce qu'il croyait être son « grand sens politique », Juppé part en campagne sur le thème central de... Schengen. Et patatras !... à cause de ce « savant » calcul politicard, la majorité devient minoritaire et Jospin entre triomphalement à Matignon. Maigre consolation : Chirac se voit enfin débarrassé de ces « droitistes gênants ». Ce qui, pour lui, avait en fait été l'objectif premier.



En clair : en voulant se débarrasser de la droite « droitiste », le trio Chirac-Juppé-Villepin a fait revenir la gauche !... Grosse colère chez les militants. Imaginez. Alors aujourd'hui, comment faire confiance au sieur Juppé à la lumière de ces événements ?...

Ainsi, cette aspiration de Chirac au Nobel de la Paix, inconnue du public, aura provoqué une des plus grosses bourdes politiques de ces dernières décennies tout en coûtant fort cher à la France : la gauche de nouveau au Pouvoir et... les 35 heures !

Le vote des « Lois mémorielles », en 2005, n'a pas non plus d'autre explication. De même que la non-abolition de la Loi Gayssot, initialement prévue du temps de l'opposition et votée sous Mitterrand, en 1990, en complément de la Loi Pleven de 1972 (loi tendant à « réprimer tout acte raciste, antisémite ou xénophobe »)... De même que la non-intervention en Irak ainsi que l'intervention « onusienne » dans les Balkans en faveur

des musulmans du Kosovo...

Alors, même si Chirac peut être qualifié de « vrai chaleureux sympathique », cela ne suffit tout de même pas à en faire un « homme d'idées » fiable et stable dans ses prises de position. Un grand nombre d'autres « politiques » ont d'ailleurs le même avis sur le sujet. Et posez donc la question à Marie-France Garaud...

LE MANQUE DE PAROLE : UNE HABITUDE RÉCURRENTÉ



Pour illustrer le sujet, je terminerai sur une anecdote personnelle parmi bien d'autres. Un soir de novembre 94, donc quelques mois avant la présidentielle de l'année suivante, je reçus un coup de fil en ma Mairie. Inquiets du nombre croissant de défections en faveur de Balladur, c'étaient Jacques Chirac et Guy Drut qui venaient au renseignement. Guy, alors député-Maire de Coulommiers et président du Comité de soutien à Chirac est un copain de jeunesse depuis que nous avons été ensemble en Équipe de France. Ils voulaient savoir si j'avais, moi aussi, rejoint Balladur comme l'écrasante majorité de mes collègues. Ou si j'étais resté « loyaliste ». Il est vrai que, à ce moment-là de la campagne, les supporters de Chirac étaient fort peu nombreux. Servant d'excuse à toutes les défilades, la phrase qui revenait souvent était alors : « Je préfère gagner avec Balladur que perdre avec Chirac. » Une autre façon de dire : « Je ne fais pas Camerone ! » ou « La Garde se rend et ne meurt pas ! »... Quel manque de panache assurément !

J'assurai alors Chirac de mon soutien sincère et lui demandait

s'il avait bien l'intention, en cas de victoire, de procéder à un référendum sur le projet de traité d'Amsterdam et sur l'euro dont on commençait à parler et qu'il avait déjà lui-même évoqué lors d'une intervention télévisée. De manière très claire, « le Patron » me répondit par l'affirmative.

Chirac gagna la présidentielle.

Le traité d'Amsterdam (1997) puis l'euro (2000) furent adoptés par voie parlementaire sans référendum. Au diable les promesses !...

Peu de temps après, et malgré une invitation à l'Élysée à laquelle je ne me rendis pas, je quittai donc le RPR pour rejoindre le RPF avec Pasqua-Villiers. Comme beaucoup d'autres souverainistes qui n'avaient jamais accepté Maastricht. Mais certains autres « ex-souverainistes » (carrière obligeant ?), demeurèrent en place : Séguin, Debré, Fillon, Estrosi, Guaino, Balkany, Mancel et tant d'autres...

Pour ma part, il m'était impossible en restant de cautionner de tels revirements au plus haut niveau.

Désormais, Pasqua est mort mais Philippe de Villiers, bien plus jeune, est demeuré fidèle à la France et à ses convictions.

C'est d'ailleurs en pensant à lui et après la lecture de son livre « Le moment est venu de dire ce que j'ai vu » que, le paraphrasant, j'ai écrit cet article « Le moment est venu que vous sachiez ». Et il y aurait encore tellement à raconter qui apporterait un éclairage nouveau et surprenant sur ce que nous vivons aujourd'hui...

D'ailleurs, peut-être que, dans un prochain article, ce seront les oreilles de Sarkozy qui siffleront. Avec le temps, les langues se délient. Celle de Villiers avant la mienne et, certainement, d'autres encore à venir.

Mais, comme le faisait dire Michel Audiard à un de ses

personnages du « Pacha » (film avec Jean Gabin) : « J'balance pas... j'évoque !... »

© Reproduction autorisée avec la mention et le lien

Marc NOÉ

Ancien Maire-Conseiller Général de Seine-et-Marne

Pour « Le Gaulois » : <http://www.francepresseinfos.com/>
